



Renseignement sur la nationalité française

Par **zamoum nadjia**, le **09/10/2016 à 16:04**

bonjour, je suis une algérienne et je vis en France, j'ai mon grand père qui a la nationalité française par déclaration en 1967 ma mère était mineur lors de sa déclaration j'essaie de trouver un document qui prouve sa nationalité en sachant que j'ai envoyé déjà des courriers au service de nationalité française j'ai reçu des réponses mais je veux bien retirer l'ampliation de décret svp n'hésitez pas à me contacter si vous avez des idées concernant ce sujet, merci cordialement.

Par **youris**, le **09/10/2016 à 16:07**

bonjour,
ce qu'il faut savoir c'est qu'elle était la nationalité de vos parents à votre naissance et durant votre minorité.
la nationalité de votre grand père est indifférente.
salutations